

Denis Lensel¹
Fontenay-aux-Roses

LES CATHOLIQUES PRATIQUANTS EN FRANCE : UNE MINORITÉ DIVISÉE ET DISCRIMINÉE

FAITHFUL CATHOLICS IN FRANCE:
ESTRANGED AND DISCRIMINATED MINORITY

PRAKTYKUJĄCY KATOLICY WE FRANCJI:
SKŁÓCONA I Dyskryminowana Mniejszość

ABSTRACT:

Stanowiący już mniejszość społeczeństwa, praktykujący katolicy we Francji cierpią zarówno z powodu wewnętrznych podziałów, jak i dyskryminacji z zewnątrz. Z jednej strony współistnieją u nich dwie zwalczające się nawzajem tendencje schizmatyczne: „postępowa”, która zniekształciła nauczanie Soboru Watykańskiego II, i „tradycjonalistyczna” (często bliska fundamentalizmowi), która ślepo potępia sobór. Ponadto wpływy polityczne „lewicy” i „prawicy” radykalnie pogłębiają podziały w łonie katolików. Do tego dochodzi, z drugiej strony, zewnętrzne

French catholic churchgoers, today a minority, are suffering from both internal divisions and external discrimination: they are divided by two schismatic trends, « progressive one » that misinterpreted the teaching of the Second Vatican Council, and « traditionalist one », often close to fundamentalism, which strongly rejects the Vaticanum II. These divisions are made even sharper by political influence of both the right and the left. On top of that there is an external rejection by sectarian and ideological « secularism » in progress. Undoubtedly internal polemics, marginalisation,

Les catholiques pratiquants en France, aujourd'hui minoritaires, souffrent à la fois de dissensions et de discriminations : ils sont divisés du fait de deux tendances schismatiques, l'une « progressiste » et l'autre « traditionaliste » proche de l'intégrisme, après une mauvaise application du Concile Vatican II, déformé par les uns et dénoncé aveuglément par les autres. Ces divisions sont aggravées par des influences politiques radicalisées de « gauche » et de « droite ». S'y ajoute un rejet extérieur par un « laïcisme » idéologique sectaire. Polémiques internes,

¹ Journaliste et essayiste, auteur d'une dizaine d'ouvrages, spécialisé dans les questions religieuses et sociétales. Envoyé spécial en Europe de l'Est, en ex-URSS et à la conférence de l'ONU sur les droits des femmes à Pékin, il a suivi les voyages œcuméniques de saint Jean-Paul II dans les pays orthodoxes.

odrzućenie przez sekciarsko-ideologiczny „sekularyzm”. Nie ulega żadnej wątpliwości, że zarówno wewnętrzne kontrowersje, apostazja, jak i marginalizacja katolików, wypieranie się chrześcijańskich korzeni, ataki słowne i fizyczne, niszczenie obiektów kultu, oszczercze kampanie medialne osłabiają Kościół katolicki we Francji. Ta trudna sytuacja sprawia, że znajduje się on niejako pomiędzy młotem pełzających prześladowań politycznych a kowadłem skrajnego fundamentalizmu, za którym bezwiednie podążają niektórzy nieświadomieni wierni.

rejection of Christian roots, apostasy, verbal and physical abuse, devastation of objects of devotion, as well as defamatory media attacks weaken the Church in France. She remains between hell of creeping political persecutions and high water of the radical fundamentalism followed blindly by some faithful.

marginalisation, reniement des racines chrétiennes, apostasie, agressions, destruction de lieux de culte, offensives médiatiques calomnieuses se conjuguent pour affaiblir l’Eglise de France. Celle-ci se trouve ainsi entre le marteau d’une persécution politique rampante et l’enclume d’un durcissement ecclésiastiel qui égare certains fidèles.

Mots-clés: division, discrimination, rejet, reniement, apostasie, agressions, calomnies

Keywords: division, discrimination, exclusion, denial, apostasy, hostility, calumny

Słowa kluczowe: podział, dyskryminacja, wykluczenie, zaprzęstwo, apostazja, wrogość, pomówienia

Les catholiques pratiquants en France sont devenus une petite minorité, divisée et objet d’une discrimination croissante, au fil des décennies depuis le début des années 60. En cette année 2023, on évalue leur nombre relatif à un pourcentage très bas, descendu, dit-on, jusqu’à 1,5% de la population, pour les pratiquants suivant la messe tous les dimanches, à environ 8% pour les pratiquants occasionnels. C’est aujourd’hui un des taux les plus bas du monde : la « Fille aînée de l’Eglise » semble plongée dans une crise d’adolescence prolongée, soit par une sorte d’anorexie spirituelle, soit par un éloignement culturel et psychologique prononcé.

Déjà en 2006, on ne comptait que 5 % de catholiques participant chaque semaine à la messe en France, et seulement 52 % des Français se réclamant du catholicisme affirmaient croire en l’existence de Dieu. Ainsi de nombreux Français se considèrent de culture catholique sans pour autant être pratiquants, ni même toujours adeptes du Credo.

La proportion de personnes déclarées « sans religion » (un ensemble regroupant en réalité les athées, mais aussi les agnostiques, les déistes et les « libres-penseurs ») a considérablement augmenté en France de 1981 à 2012. Les chiffres suivants le montrent d’une façon alarmante : 10,0 % en 1981, 23% en 1994, 31% en 2007 et 35% en 2012 (dont 52 % parmi les 18-34 ans) sont de facto peu ou prou étrangers à la foi catholique.

En 2021, pour la première fois une majorité de Français déclare ne pas croire en Dieu (51 %) selon un sondage réalisé par l'Ifop pour l'Association des journalistes d'information sur les religions (Ajr).

« CITOYENS DE SECONDE ZONE » ?

L'histoire nous enseigne que souvent les minorités sont plus ou moins opprimées : même si elles ne font pas toujours persécutées d'une façon violente, en revanche elles font fréquemment l'objet de discriminations. Les croyants et a fortiori les pratiquants peuvent être traités comme des « citoyens de seconde zone », c'est-à-dire des inférieurs.

Toutefois, cette discrimination n'est pas la seule épreuve qui frappe l'Eglise de France. Celle-ci souffre également d'un phénomène très pénalisant, la division. Une division qui peut parfois tourner à la zizanie.

On doit en réalité parler de divisions au pluriel, au vu de la multiplicité des facteurs de dissension parmi les « fidèles » de l'Eglise en France. Aux clivages ecclésiastiques qui résultent de différences notoires d'appréciation de la situation de l'Eglise et de son avenir, s'ajoutent en effet les conséquences des clivages politiques qui ne manquent pas dans ce pays : la vieille France gallo-romaine est un pays abonné aux tensions entre citoyens, quand ce n'est pas le spectre de la guerre civile - brûlante, froide ou tiède - qui ressurgit de temps à autre. Cela, le siècle précédent, le XX^{ème} siècle, l'a encore montré : des suites tragiques de l'Occupation allemande en 1945, marquée par le clivage Pétain-De Gaulle, aux lendemains immédiats ou prolongés de la crise de Mai 68, en passant par les violentes querelles résultant de la Guerre d'Algérie entre partisans de l'indépendance algérienne et tenants du maintien de l'Algérie française.

LA CONJONCTION DES CLIVAGES ECCLÉSIAUX ET POLITIQUES

Le malheur est que ces clivages politiques se conjuguent souvent avec les clivages ecclésiastiques, pour provoquer des fractures profondes, tant dans la société qu'au sein même de l'Eglise, où la fraternité est vite blessée puis menacée de mort.

Les clivages ecclésiastiques à proprement parler se sont assez souvent traduits par des tendances schismatiques de deux « bords », dans deux types d'éloignement par rapport à l'autorité du « Magistère » de l'Eglise et des papes successifs, chez les « progressistes » et chez les « traditionalistes » parfois devenus « intégristes ».

Héritiers des « modernistes » du XIX^{ème} siècle, les « progressistes » ont manifesté un éloignement croissant vis-à-vis de l'enseignement du Pape Paul VI en matière de foi et de mœurs, puis de ses successeurs Jean-Paul II et Benoît XVI.

Qualifiés de « néo-modernistes » par le philosophe catholique Jacques Maritain², penseur très proche de Paul VI, ces « progressistes » ont saisi l'occasion du concile œcuménique Vatican II pour proposer une interprétation tendancieuse de ses messages. C'était l'heure d'une volonté de « démythification » qui a souvent débouché sur une désacralisation de la religion et notamment du culte : le résultat est une « relecture » qui substitue le profane au sacré. Une telle démarche horizontalise la verticalité spirituelle en reniant de nombreux attributs de la transcendance, tout en prétendant être un facteur de progrès social. On oublie ce précepte de l'Évangile : « Si le sel s'affadit, il n'est plus bon qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes ».

UN CHRISTIANISME DEVENU UNE « BOUTEILLE VIDE » ...

A cette époque, le philosophe protestant non-conformiste Jacques Ellul déclarait : « Chaque génération croit avoir découvert enfin la vérité, la clef, le nœud essentiel du christianisme en se plaquant, se modelant sur l'influence dominante. Le christianisme devient une bouteille vide que les cultures successives remplissent de n'importe quoi.³ » Ce siphonnage redoutable a eu des conséquences funestes en vidant la conscience chrétienne de son contenu : il a transformé beaucoup de chrétiens en caméléons conformistes qui ont renoncé à leur dignité d'enfants de Dieu et se sont convertis aux idolâtries dominantes de leur temps, celles de la force brutale des marxistes ou des fascistes, de l'argent du capitalisme sauvage ou du sexe de la pornographie du « libéralisme avancé » introduit en 1975 par le régime de Giscard d'Estaing, ce président de la République laxiste, et par ses successeurs. Sans compter la dérive « verte » récente de l'« écologie profonde », qui repose souvent sur un substrat de paganisme et d'utopie existentielle : on idolâtre alors une nature sauvage perçue d'une manière abstraite en croyant la protéger, et on oublie peu à peu la valeur sacrée de l'être humain.

Les plus radicaux des nouveaux modernistes ont subi dès le milieu des années 60 l'influence de l'Église de Hollande et de son fameux « catéchisme hollandais » hétérodoxe de 1966 qui a été désapprouvé par le Pape Paul VI. Leur courant a peu à peu ignoré ou rejeté plusieurs articles du Credo catholique, comme la Résurrection du Christ, ou certains des Dix Commandements de Moïse, comme le sixième qui récusé l'adultère, et même comme le « Tu ne tueras pas », dans le cas des plaidoiries pour l'avortement⁴ puis pour l'euthanasie.

² C'est Jacques Maritain qui sera le principal auteur du Credo expliqué et commenté de la « Profession de foi » de Paul VI, rédigée avec le soutien du cardinal théologien Charles Journet en juin 1968 pour défendre le dépôt de la foi catholique. Paul VI et le cardinal Journet avaient jugé dès cette époque que la situation de l'Église était devenue « tragique ». En 1972, ce pape déclarera que « les fumées de Satan » ont pénétré dans l'Église.

³ Dans son livre *La Subversion du christianisme*, paru aux Editions du Seuil en 1984.

⁴ Au milieu des années 70, l'hebdomadaire catholique français *La Vie catholique*, a approuvé l'avortement : l'épiscopat a demandé qu'il retire l'adjectif catholique de son titre : c'est ainsi qu'il

Quant aux « traditionalistes », ils ont voulu réagir contre ces dérives « progressistes », mais beaucoup d'entre eux ont cru devoir s'opposer à l'orientation du concile Vatican II en le jugeant - faussement - infidèle au dépôt de la foi catholique : ils ont évalué et condamné à tort ce concile à travers l'interprétation erronée qui en était faite par les « progressistes ». Tragique malentendu.

Certains de ces « traditionalistes » ont hélas adopté une attitude de raidissement « intégriste », comme les partisans du courant lui aussi centrifuge de Mgr Marcel Lefebvre, le fondateur du séminaire d'Ecône et de la « Fraternité sacerdotale Saint-Pie X » : celui-ci est passé d'une critique ponctuelle de la réforme liturgique de Paul VI à un rejet global de l'ensemble du Concile Vatican II⁵, qu'il allait jusqu'à accuser d'hérésie « libérale et néo-protestante ».

UN DURCISSEMENT IDÉOLOGIQUE DES POSITIONS ECCLÉSIALES

En outre, les influences politiques de « gauche » et de « droite » ont joué chez les uns et les autres dans le sens d'un durcissement idéologique de leurs positions ecclésiales divergentes.

Les uns - les « progressistes » - ont subi pour la plupart des influences « de gauche », apparentées au socialisme, et même parfois au communisme, pour des « compagnons de route » du Parti communiste français, jusqu'aux années 80. Certains ont pu aussi être influencés par des médias proches de la Franc-maçonnerie. Ensuite, certains ont suivi des courants « écologistes » radicaux...

Les autres - les « traditionalistes » - ont subi des influences « de droite » ou « d'extrême droite », souvent marquées par le nationalisme, notamment par l'influence prolongée de Charles Maurras⁶, mais parfois aussi par l'adhésion à un libéralisme économique essentiellement matérialiste, assez comparable à celui répandu et pratiqué chez les catholiques des Etats-Unis⁷ : ceux-ci n'ont jamais réellement admis l'enseignement de la Doctrine sociale de l'Eglise, commencé par Léon XIII et poursuivi par Pie XI et Pie XII, puis Jean XXIII et Paul VI à l'heure du concile Vatican II, avant Jean-Paul II et Benoît XVI.

Sur le plan strictement ecclésial, on a vu naître des polémiques récurrentes entre catholiques de différentes tendances, notamment des querelles liturgiques quasi-permanentes (surtout autour du rite de la messe, de saint Pie V ou de la

est devenu tout simplement *La Vie*.

⁵ Dans son livre-manifeste d'octobre 1976 intitulé *J'accuse le Concile*.

⁶ Ces courants ont des racines anciennes remontant au mouvement politique du « nationalisme intégral » de l'« Action française » du penseur positiviste athée et antisémite Charles Maurras, un mouvement et un penseur qui avaient pourtant été condamnés par le Pape Pie XI en 1926, avant que la condamnation du mouvement « maurrassien » soit levée par Pie XII en 1939 pour des raisons pastorales, devant le danger sans précédent de l'Allemagne nazie.

⁷ Cf. le livre de Nicolas Senèze *Comment l'Amérique veut changer de pape*, Bayard éditions, où il évoque une opposition systématique aux positions sociales du Pape François.

réforme de Paul VI), et des critiques contre le « magistère » - et la personne - des papes successifs (surtout de Paul VI à François).

A ce titre, on doit rappeler aussi la contestation globale de l'encyclique *Humanae Vitae* de Paul VI en juin 1968 sur la régulation des naissances : la publication de ce texte qui mettait en garde contre les effets de la « pilule » contraceptive a provoqué une rébellion parmi les fidèles, et... un désaveu du pape par plusieurs évêques, notamment en Europe du Nord et en Allemagne. Cette contestation a trouvé des relais puissants dans la Presse laïque⁸, qui n'était pas étrangère aux intérêts financiers de plusieurs gros laboratoires pharmaceutiques très influents.

Dans toutes ces tensions protestataires, beaucoup de protagonistes ont oublié une autre mise en garde de la Bible : « Tout royaume divisé contre lui-même périra »...

DISCRIMINATION : LE SORT DES MINORITÉS MARGINALISÉES

Depuis le début des années 70, les catholiques français connaissent le sort des minorités, sinon opprimées, du moins marginalisées, voire rejetées. A la marginalisation sociologique et politique de l'anticléricalisme s'ajoute une marginalisation culturelle, qui procède soit de l'ignorance, soit d'une animosité débouchant sur une certaine hostilité, soit d'une indifférence pesante.

L'été 2022, une grande indifférence médiatique et politique a suivi l'assassinat d'un père de famille catholique, Alban Gervaise, médecin militaire à Marseille, tué en mai au nom d'Allah, devant l'école catholique où il était venu chercher ses enfants⁹. Dans la presse écrite nationale, plusieurs journaux, *Le Monde*, *Liberation* et *Le Parisien-Aujourd'hui en France* n'en ont pas dit un mot. Même abstention dans de nombreux médias audio-visuels. « *J'aimerais comprendre pourquoi le meurtre barbare de notre camarade Alban Gervaise a été aussi peu traité par la presse* », a déclaré un officier supérieur de l'armée de Terre en poste à Paris, estimant que « *ce silence médiatique est comme une deuxième mort.* » La sénatrice des Bouches-du-Rhône Valérie Boyer, presque seule, a dénoncé elle aussi « *le silence médiatique de la mort de ce père de famille dévoué à la France, à son prochain, rend son décès encore plus cruel* ». Le gouvernement Macron ne lui a pas répondu ...

Mais comme l'a remarqué le théologien orthodoxe russe Vladimir Zélinisky qui vit en Europe occidentale depuis une trentaine d'années, le danger principal, pour les chrétiens en France comme en Occident, est aujourd'hui de subir un "encapsulage" culturel, en étant traités en quelque sorte presque comme des objets de

⁸ En particulier dans de gros hebdomadaires comme « L'Express » et « Le nouvel Observateur », où l'influence de la Franc-maçonnerie est très active quant aux questions de société.

⁹ Parlant d'une « incroyable omerta », une journaliste courageuse a dénoncé cette indifférence dans *Le Figaro magazine* du 14 juin 2022 et dans *Tribune juive* du 16 juin. Auparavant, elle avait elle-même fait l'objet de menaces de mort après des articles sur l'islamisme en France.

musée. Les chrétiens pratiquants sont désormais souvent considérés comme des “bêtes curieuses”, des “diplodocus” d’une espèce jugée démodée, “dépassée” par on ne sait quelle évolution des temps...

On a assisté aussi à la diffusion d’une impression de « déjà vu » sur le christianisme et le catholicisme, réputés avoir toujours échoué dans leurs entreprises d’évangélisation (sans que l’on connaisse bien la réalité de l’Evangile...). Cette idée peut favoriser des jugements et des condamnations définitives contre l’Eglise, stigmatisée comme une ennemie des droits de l’homme : on voit relayer ainsi une série de « légendes noires » sans nuances, avec des mythes récurrents, mélangeant le vrai et le faux, la réalité et divers fantasmes, comme l’Inquisition (présentée sans explication historique), les Guerres de religion (présentées en omettant leurs aspects politiques, sociaux et économiques), ou le rôle de l’Eglise face au nazisme antisémite et belliciste (où le Pape Pie XII a été abondamment calomnié, jusqu’à l’inverse d’une vérité historique qu’on découvre aujourd’hui d’une façon plus complète).

UN REJET DANS LE DOMAINE PRIVÉ

On constate aussi une volonté politique de rejeter la religion catholique dans la sphère de la vie privée : il s’agit là d’un « confinement » idéologique par un laïcisme sectaire. En décrétant que la religion est une simple « affaire privée » qui ne doit aucunement se manifester dans la sphère publique de la vie en société, les idéologues laïcistes ne font que l’étouffer en la frappant d’ostracisme.

De plus, on constate aujourd’hui en France une ignorance répandue sur la religion chrétienne, devenue étrangère à beaucoup de Français : on va vers une « amnésie » quasi-officielle dans les médias et dans l’enseignement, et vers une indifférence croissante parmi la population concernant cette religion.

Même chez les Français qui se disent catholiques, beaucoup d’entre eux ignorent ou méconnaissent des articles fondamentaux du Credo, comme la vraie nature de la Résurrection du Christ ou le rôle du Saint-Esprit, d’après plusieurs sondages et enquêtes.

UN RENIEMENT DES RACINES CHRÉTIENNES

Le reniement des racines chrétiennes de l’Europe est venu relayer au sommet de l’Etat le reniement du passé chrétien de la France : on a pu assister ainsi au refus du Président de la République Jacques Chirac d’inscrire les « racines chrétiennes de l’Europe » dans la Constitution européenne. M. Chirac a effectué ce reniement, alors qu’il était dépositaire de la présidence tournante de l’Europe, malgré les incitations répétées du cardinal Jean-Louis Tauran et... des entrevues orageuses entre les deux hommes.

Lorsque se réunit en 2002 la Convention qui prépare la Constitution européenne, Jean-Paul II s’inquiète : qu’en sera-t-il de cet « héritage chrétien » ?

Le président de la République, qui ne s'était déjà pas rendu à Reims en 1996 pour l'accueillir, récuse le souhait pontifical.

Début novembre 2002 le Pape Wojtyła, que peine l'attitude du chef de l'État, souhaite lui faire remettre un message personnel. Sans réponse, il décide de lui envoyer l'évêque Jean-Louis Tauran, responsable des affaires extérieures de l'Eglise, qui sera créé cardinal en octobre 2003 : celui-ci est seulement reçu au Quai d'Orsay. L'entretien est orageux, au point que l'envoyé du Saint-Siège demande au ministre Dominique de Villepin s'il est bon de poursuivre les relations diplomatiques...

Lors de sa dernière visite en France, avant de rejoindre Lourdes le 15 août 2004, Jean-Paul II est accueilli à l'aéroport de Tarbes par le président de la République qui l'invite à renoncer à cette requête ... La conclusion de ce triste épisode se joue à Rome le 29 octobre 2004 : le président Chirac y paraphe la Constitution européenne sans mention de nos « racines judéo-chrétiennes », persistant dans cette omission.

A une échelle locale beaucoup plus petite, mais significative, on a observé ces derniers mois un rejet officiel des implantations anciennes ou récentes de statues religieuses ou de calvaires dans l'espace public : cela s'est traduit par des condamnations par des tribunaux administratifs, comme celui de Nantes contre une statue de saint Michel en Vendée et contre une statue de la Vierge-Marie sur l'île de Ré. Ici encore, c'est un reniement public de l'identité culturelle chrétienne de la France. Et c'est un rejet néfaste des défenses immunitaires spirituelles et morales de notre pays dévasté par un laïcisme sectaire et un matérialisme écrasant.

Ici et là, la France subit la politique de « table rase » d'une bureaucratie aveugle, contre une civilisation judéo-chrétienne dont on renie peu à peu, un par un, les dix commandements, dans le nouvel arsenal législatif qui malmène le respect du caractère sacré de la vie humaine depuis les années 70.

UN CLIMAT D'APOSTASIE GÉNÉRALISÉE DANS UNE « CULTURE DE MORT »

Tout cela traduit un climat d'apostasie généralisée, un phénomène déjà ancien et croissant de régression civilisationnelle, sous couvert du mythe d'un progrès culturel et « philosophique » dans la « laïcité » conçue comme un laïcisme, cette idéologie qui vise à bannir la religion de tout espace public.

A la base, la banalisation croissante de l'avortement et l'institution rampante de l'euthanasie, en France comme à l'échelle de l'Union européenne, traduisent l'offensive de cette culture de mort que dénonçait Jean-Paul II. Devant le raz-de-marée du suicide démographique français et européen et d'une pornographie étatique concomitante, ce Pape disait qu'« un peuple qui tue ses enfants n'a pas d'avenir ». Désormais, son successeur le Pape François, venu de la jeune Amérique latine, mise sur la vitalité de l'hémisphère Sud de la planète pour relan-

cer l'évangélisation ecclésiale, ici et là, devant une Europe qu'il compare à une « grand-mère » fatiguée ...

Plusieurs phénomènes le montrent jusque dans les milieux catholiques ou ex-catholiques : exemple significatif déjà ancien, l'attitude négative de l'équipe déchristianisée du magazine *Télérama*¹⁰ depuis le milieu des années 60 ... jusqu'au refus prolongé de signaler dans sa grille de programmes télévisés l'existence de la nouvelle chaîne de télévision catholique KTO peu après l'an 2000.

On a pu observer aussi une évolution régressive jusqu'à l'intérieur de l'enseignement catholique : notamment la déchristianisation, la sécularisation et la déspiritualisation de l'UNAPEL, l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre et de sa revue *Famille et Education* au contenu désormais presque intégralement temporel. L'UNAPEL a jugé bon de soutenir le projet de réforme de l'enseignement au collège de 2015, porté par la ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem du gouvernement socialiste de François Hollande, malgré ses orientations très laxistes en matière de morale sexuelle. Cette prise de position a suscité des interrogations, notamment au sein de certains établissements scolaires, lesquels décident finalement une « suspension provisoire de leurs liens statutaires avec l'Apel nationale »¹¹. C'est la première fois que l'association est confrontée à un problème de ce genre.

DESAGRESSIONS PHYSIQUES

Signe alarmant d'hostilité, des agressions physiques ont commencé contre des prêtres et des fidèles dans la France d'aujourd'hui, allant jusqu'au meurtre. Dans un contexte où l'influence du terrorisme islamiste est présente, on rappellera l'assassinat du Père Jacques Hamel en juillet 2016 dans la proche banlieue de Rouen, puis celui du Provincial des Pères montfortains Olivier Maire en août 2021 à Saint-Laurent-sur-Sèvre, en Vendée. Ce dernier meurtre est d'autant plus tristement remarquable qu'il a été commis par un individu qui était également l'auteur de l'incendie de la cathédrale de Nantes en 2020, un demandeur d'asile récusé qui avait été hébergé par ce prêtre...

Dans cette série meurtrière, les laïcs ne sont pas épargnés : en octobre 2020, le sacristain de la basilique de Nice et deux fidèles de cette paroisse avaient eux aussi été assassinés à coups de couteau.

A ces attaques « s'ajoutent des agressions toujours plus nombreuses », rappelle un journal catholique¹², qui cite les faits suivants : « Le 24 avril 2022 à Nice, dans l'église Saint-Pierre d'Arène, un prêtre et une religieuse ont miraculeusement sur-

¹⁰ Ce périodique avait été créé en 1947 par un chrétien progressiste qui a dérivé vers l'extrême-gauche avec le journal *Témoignage chrétien* : celui-ci, fondé clandestinement sous l'Occupation allemande par des Jésuites de Lyon dans un esprit de résistance opposé au nazisme puis au communisme, a ensuite été détourné par une équipe proche du marxisme.

¹¹ L'hebdomadaire *Famille chrétienne* a évoqué cette affaire qui traduit un profond malaise.

¹² L'hebdomadaire *France catholique* du 3 février 2023.

vécu aux coups portés. Le 4 septembre dernier, à Rambouillet, deux adolescents furent pris à partie à la sortie d'une messe pour leur appartenance à la religion chrétienne ».

En outre, des processions religieuses ont été attaquées dans la rue, à Paris et à Nanterre, dans la proche banlieue. Désormais, les offices des fêtes de Noël et de Pâques se déroulent sous la protection de la police dans de nombreuses agglomérations.

DESTRUCTIONS MATÉRIELLES ET PROFANATIONS

Dans cette même période, les destructions matérielles se sont multipliées contre les édifices religieux catholiques. Les portes de quatre églises parisiennes ont été incendiées entre le 17 et le 25 janvier de cette année 2023. Auparavant, ces dernières années, les attaques contre des églises se sont multipliées, avec destruction de statues, profanations, y compris profanation d'hosties dérobées dans les tabernacles et parfois répandues sur le sol, et encore des tentatives d'incendie ici et là.

Dans le département de la Mayenne, pourtant resté longtemps très proche du catholicisme, l'église Saint-Corneille et Saint-Cyprien est menacée de démolition pour des raisons techniques et budgétaires. Une autre église, fragilisée par la tempête Miguel de 2019 et fermée au public depuis 2014, sera détruite en raison du coût faramineux - 6 millions d'euros - que coûterait sa rénovation.

Ces mêmes raisons budgétaires servent à justifier - souvent de façon hâtive - la démolition au bulldozer de plusieurs églises ailleurs en France, notamment dans le département voisin du Maine-et-Loire, lui aussi pourtant héritier d'une longue tradition catholique populaire.

LA DÉCLARATION ICONOCLASTE D'UNE FEMME POLITIQUE

C'est dans ce contexte qu'est intervenue la prise de position « iconoclaste » d'une ancienne ministre de la Culture, contre la conservation des lieux de culte : début janvier 2023, sur le plateau de France 5, elle a évoqué la nécessité de « raser certaines églises » qui ne présentent selon elle « aucun intérêt notoire » sur le plan patrimonial.

Cette ancienne ministre souhaite sans détour « beaucoup de courage à mes successeurs pour dire non au sauvetage inconsidéré d'une église sans intérêt patrimonial, mais à charge émotionnelle et emblématique forte ».

Un certain nombre de ces églises est effectivement en danger de disparition. D'après un rapport d'information mené en 2022 par deux sénateurs, 2.500 à 5.000 églises sont menacées d'être abandonnées, vendues ou détruites d'ici à 2030. Cet abandon destructeur du patrimoine religieux est, selon le rapport, une conséquence de la déchristianisation de la France, associée à un manque de moyens et

à la désertification rurale. En 2016, la Conférence des évêques de France recensait quant à elle 255 églises communales ou diocésaines désaffectées ou vendues depuis 1905, l'année de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat ; et 2190 églises démolies depuis cette année-là, mais dont la majorité a en fait été reconstruite, notamment lorsqu'il s'agit de propriétés communales.

Comme l'a remarqué le média *Aleteia*¹³, en France « nous avons beaucoup d'églises. Mais nous avons aussi beaucoup d'églises sans catholiques. C'est donc bien la valorisation du patrimoine qui permettra sa préservation, et la passivité qui entraînera sa perte ».

DES OFFENSIVES MÉDIATIQUES

Bien au-delà de cette question des lieux de culte, on assiste à des offensives médiatiques répétées contre l'Eglise : dénigrement et moqueries systématiques, critiques virulentes se multiplient dans de nombreux médias. La plupart du temps, ce sont les thèmes habituels de la morale catholique, en particulier ceux liés à la sexualité et au mariage, ou le célibat sacerdotal, qui sont utilisés comme angles d'attaque. Ces dernières années, les scandales de mœurs touchant les prêtres, et plus récemment certains évêques comme le cardinal Ricard de Bordeaux ou Mgr Michel Santier, ancien évêque de Créteil, dans la banlieue de Paris, ont fait rebondir ce genre de campagnes.

A cela s'ajoutent les attaques contre le « magistère » - et la personne - des papes successifs surtout de Paul VI, depuis son encyclique *Humanae vitae*, texte d'écologie intégrale incompris sur l'amour et la contraception, à Benoît XVI caricaturé comme un « Panzer Kardinal » brutal malgré sa patience bienveillante. Cela s'est conjugué avec la propagation politique de la « légende noire » de Pie XII depuis la pièce de théâtre diffamatoire de 1962 *Le Vicaire* sur sa prétendue attitude pendant la guerre devant la Shoah.

Mais désormais, habitude est prise des campagnes de presse et d'opinion contre des évêques ou des prêtres, avec un fond de calomnie, mettant souvent en cause leur attitude vraie ou supposée devant la « pédocriminalité ». Cette série abominable de scandales sexuels concernant des mineurs, hélas bien réels dans le cas de certains membres du clergé, a provoqué un sursaut de l'Eglise de France et de l'épiscopat, avec la démarche de la CIASE, la « Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise » en 2021. Mais elle a aussi provoqué des attaques médiatiques injustifiées dans certains cas.

Dans ce contexte, des associations, liées en particulier au lobby homosexuel LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transsexuels), ont voulu faire payer au cardinal archevêque de Lyon Philippe Barbarin son opposition résolue et courageuse à la « loi Taubira » sur le « mariage gay ». Un ensemble de griefs plus large a été utilisé contre l'archevêque de Paris Michel Aupetit, mais ses positions

¹³ Le 3 février 2023.

fermes d'ancien médecin et théologien en matière de bioéthique et de respect de la vie lui avaient attiré des inimitiés féroces.

QUAND DES LOBBIES CONJUGENT LEURS FORCES...

Phénomène très grave, dans ces campagnes contre les archevêques de Lyon et de Paris, deux types de lobbies ont conjugué leurs forces : à travers des médias laïques fidèles à une tradition anticléricale et souvent anticatholique, le lobby « gay » LGBT des homosexuels et des groupes de chrétiens contestataires de sensibilité généralement « progressiste ».

Dans le cas du cardinal Barbarin, il faut observer que cet évêque a subi à la fois une attaque médiatique et une offensive judiciaire, avec le procès qui lui a été intenté par une association, « La Parole libérée », représentant les victimes des actes de pédocriminalité commis au sein du clergé lyonnais. Ceci alors que ces actes avaient été commis bien avant que Mgr Barbarin eût été nommé évêque, d'abord d'un diocèse voisin étranger à ces affaires, avant même d'être nommé archevêque de Lyon. Fait à noter, dans le calendrier judiciaire lyonnais, le procès du cardinal Barbarin a été programmé avant celui du prêtre coupable des faits de « pédophilie » remontant aux années 70 et 80, l'abbé Bernard Preynat, ancien aumônier de scouts.

Accusé de « non-assistance à personne en danger et non-dénonciation d'agressions sexuelles sur mineur », cet évêque a manifestement servi de bouc émissaire : dans la campagne d'opinion alors entreprise, on a parlé de faire justice, mais où on s'employait aussi à déstabiliser l'Eglise de France. Ensuite, il a été blanchi de cette accusation et disculpé. Mais, il a été contraint à la démission par la dégradation de l'ambiance de son diocèse, malgré le soutien constant du Pape François, et il a dû quitter sa charge d'archevêque de Lyon.

Autre fait remarquable, outre une campagne de presse, l'offensive médiatique contre Mgr Barbarin a aussi utilisé un film à charge contre lui, « *Grâce à Dieu* », œuvre d'un réalisateur de cinéma très proche du lobby homosexuel¹⁴. Sorti sur grands écrans le 20 février 2019, le film *Grâce à Dieu* a été rediffusé à la télévision le lundi 18 octobre 2021, sur la chaîne France 2, en « prime time » à 21 h 05.

Grâce à Dieu relate la création de l'association « La Parole libérée ». Celle-ci réunissait les victimes du père Bernard Preynat, condamné depuis à cinq ans

¹⁴ Ce cinéaste, François Ozon, né dans une famille catholique de quatre enfants, affirme être lui-même homosexuel. Il choisit volontiers comme thèmes pour ses films la sexualité, l'ambiguïté, l'ambivalence et l'ébranlement des normes sociales ou familiales. Pourquoi le titre de ce film, *Grâce à Dieu* ? « La majorité des faits, grâce à Dieu, sont prescrits, mais certains peut-être pas », avait déclaré hâtivement le cardinal Barbarin lors d'une conférence de presse très tendue sur ce dossier de la « pédocriminalité » au sein du clergé de son diocèse de Lyon. Ensuite, il avait très vite rectifié ses propos maladroits, dans l'espoir d'en éviter les effets désastreux. Mais l'engrenage médiatique était déjà mis en marche contre lui.

de prison pour atteintes sexuelles sur mineurs. Le film avait connu une grande affluence lors de sa sortie. Il avait été notamment primé de l'Ours d'argent au festival de Berlin de 2019. Ainsi, au mépris de la vérité et de la justice, l'« affaire Barbarin » s'est longtemps substituée à l'affaire de l'abbé Preynat, un coupable véritable qu'on a presque oublié, lors de l'assaut collectif contre l'archevêque de Lyon.

UNE FORME DE DÉLIT D'OPINION ECCLÉSIALE

Curieux phénomène, il n'y a presque pas eu d'« affaire Preynat » au niveau national, mais des lobbies et des médias ont monté à la place une « affaire Barbarin ». Mais cette affaire a fini par se résorber faute de fondement réel, à part une parole malencontreuse de cet évêque alors déjà harcelé. En définitive, l'enquête visant le cardinal Philippe Barbarin a été classée sans suite, alors qu'il avait été auditionné en juin 2016 après les plaintes le visant essentiellement pour « non-dénonciation d'agressions sexuelles sur mineur ». Mais le mal était fait. Et..., sans qu'on le dise ouvertement, Mgr Barbarin était en réalité sanctionné pour avoir critiqué publiquement, et même manifesté dans la rue contre le « mariage » homosexuel du projet de loi Taubira. Une sorte de délit d'opinion, essentiellement aux yeux du lobby homosexuel LGBT très implanté dans les médias.

Quant à la récente « affaire » visant l'archevêque de Paris Michel Aupetit, médias et groupes de pression extérieurs ou intérieurs à l'Eglise de France ont cherché à fouiller dans la vie privée de cet ecclésiastique, sans qu'aucune plainte formelle n'ait été déposée en justice contre lui.

Mais ici encore, le délit d'opinion intervenait sans qu'on le reconnaisse publiquement : étaient en cause les prises de position courageuses de Mgr Aupetit – médecin de formation - en matière de bioéthique, le fait d'avoir manifesté - lui aussi - contre le « mariage gay » de la loi Taubira, son opposition à la PMA (Procréation médicalement assistée) pour les couples de femmes lesbiennes, un livre écrit par lui pour expliquer et justifier l'encyclique de Paul VI *Humanae vitae* pour le respect de la vie à naître, et sa décision « non consensuelle » de fermer le centre pastoral parisien de Saint-Merri où de nombreux membres du milieu homosexuel se réunissaient dans une agitation croissante.

Des querelles de personnes et un raidissement dans la question liturgique - à propos des tenants « traditionalistes » du maintien du rite de la messe dite de Saint Pie V - s'étaient ajoutés à ces griefs idéologiques sous-jacents et inavoués mais bien réels.

UN CLIMAT DE TERRORISME INTELLECTUEL

Ainsi, concernant Mgr Aupetit comme le cardinal Barbarin, le plus probable pour expliquer son « affaire » est le climat de terrorisme intellectuel qui règne

actuellement en France à l'encontre des défenseurs de la vie et de l'éthique catholique. Mais aujourd'hui, peu de commentateurs osent le dire dans les médias.

Après avoir accepté la démission de Mgr Aupetit lassé par des cabales conjuguées, le Pape François avait résumé cette affaire en termes clairs quant à plusieurs des opposants : « l'orgueil, la haine et l'hypocrisie ». Il faisait allusion à des groupes schismatiques qui contribuent à une offensive récurrente contre l'Eglise de France : tout en prétendant la servir, ils l'asservissent à la vindicte des ennemis traditionnels de la foi.

Qu'il s'agisse de « progressistes » ou d'ultra-conservateurs proches de l'intégrisme, chaque mouvance cultive une forme différente de pharisaïsme agressif, dans un contexte enivrant et aveuglant de dérives idéologiques. La pastorale authentique du catholicisme en sort sinistrée.

L'Eglise de France est donc aujourd'hui attaquée à la fois de l'extérieur, comme depuis l'époque de la Révolution française, et de l'intérieur, depuis une période plus récente. La conjonction de ces deux fléaux est redoutable : elle place le catholicisme français entre le marteau et l'enclume, le marteau d'une persécution rampante d'adversaires déclarés et l'enclume d'un durcissement des cœurs de fidèles égarés. Des germes d'autodestruction se sont ajoutés à l'entreprise déjà ancienne de démolition de la religion catholique.

Face à cela, le renouveau conciliaire voulu par les artisans de Vatican II, longtemps mal compris et mal appliqué, encore faussé ou incomplet, tarde à se réaliser. Mais à l'heure de la « synodalité » voulue par le Pape François, il est grand temps de mettre en œuvre le véritable esprit du concile œcuménique : ce vrai renouveau voulu par Jean XXIII et Paul VI et relayé par leurs successeurs depuis Jean-Paul II, partisan d'une « nouvelle évangélisation de l'Europe », peut et doit être poursuivi, en France comme partout, surtout dans l'hémisphère Nord de la planète, dans un esprit de fidélité doctrinale et d'ouverture pastorale. Pour que la vie l'emporte sur les forces délétères de la mort.

BIBLIOGRAPHIE

- Aupetit Michel Mgr, *Humanae vitae : une prophétie*, Salvator 2020.
- Defois Gérard, Hude Henri-Paul, Lensel Denis, *Faisons chemin des périphéries aux extrémités du monde*, Saint-Léger Editions, 2022.
- Ellul Jacques, *La Subversion du christianisme*, collection « La couleur des idées », Editions du Seuil, Seuil 1984.
- Lefebvre Mgr [Marcel], *J'accuse le Concile*, Editions Saint-Gabriel, 1976.
- Sauvé Jean-Marc et alii, *Les violences sexuelles dans l'Église catholique : France 1950-2020. Rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église :*

Octobre 2021, in : <https://www.ciase.fr/medias/Ciase-Rapport-5-octobre-2021-Les-violences-sexuelles-dans-l-Eglise-catholique-France-1950-2020.pdf>.

Senèze Nicolas, *Comment l'Amérique veut changer de pape*, Bayard éditions, 2019.